

LUXEMBOURG

Signature du «Pakt vum Zesummeliewen» dans les communes de Schiffflange, Steinfort, Echternach et Bettembourg

30/03/2022



Au courant du mois de mars, quatre communes ont rejoint le projet pilote du «Pakt vum Zesummeliewen». Les communes de Schiffflange, Steinfort, Echternach et Bettembourg viennent de signer ledit pacte avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le Syvicol.

La ministre de la Famille et de l'Intégration, Corinne Cahen, a félicité les communes de leur engagement et leur a assuré le soutien du et l'accompagnement par le ministère, ses partenaires conventionnés et les conseillers à l'intégration pour la mise en œuvre du «Pakt».

Lors de la signature officielle, le 7 mars 2022, Paul Weimerskirch, bourgmestre de Schiffflange, a souligné «une commune de Schiffflange vivante ... ne va pas de soi. Ce sont les citoyens de différentes nationalités, femmes et hommes, jeunes et personnes âgées, qui enrichissent notre commune, notre vivre-ensemble par leur créativité, leur engagement et leurs initiatives. Ils poursuivent tous un objectif commun : la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble en paix, tout en reconnaissant que chacun est unique et apporte sa contribution à la communauté multiculturelle de Schiffflange».

En date du 17 mars 2022, Sammy Wagner, bourgmestre de Steinfort, a mis l'accent sur l'importance du sentiment d'appartenance à sa commune: «Ce n'est qu'en ayant le sentiment d'en faire partie que l'on s'implique dans la vie de sa commune.»

Dans le cadre des cérémonies de signatures, la ministre de la Famille et de l'Intégration a mis en évidence que l'intégration et le vivre-ensemble se font notamment au niveau local et que la finalité du «Pakt vum Zesummeliewen» est une commune accessible pour tous, où toute personne est informée des activités qui ont lieu dans sa commune et peut, par conséquent, y participer.

Emile Eicher, président du Syvicol, et Louis Oberhag, vice-président du Syvicol, ont souligné, dans leurs discours respectifs, le rôle primordial des communes pour assurer un vivre-ensemble harmonieux et l'importance de la participation citoyenne dans le processus dynamique déclenché par la mise en place du «Pakt vum Zesummeliewen».

Yves Wengler, bourgmestre d'Echternach, a précisé quant à lui, «le 21 mars 2022, la Ville d'Echternach a signé le 'Pakt vum Zesummeliewen'. Par cet acte, nous renforçons l'intégration de nos citoyens et citoyennes. Nous nous réjouissons de la collaboration participative qui en résultera. C'est précisément en ces temps actuels que le vivre-ensemble prend un nouveau sens».

«citoyennes et citoyens. Ce pacte est une démarche et un outil qui nous aide à accomplir cette mission.»

Par la signature, les communes expriment leur engagement dans un processus pluriannuel qui repose sur trois piliers qui sont la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune.

Au cours des prochains mois, d'autres communes viendront rejoindre les d'ores et déjà 23 communes signataires du «Pakt vum Zesummeliewen».

Les origines du «Pakt vum Zesummeliewen»

Début 2021, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a initié un projet pilote visant un processus d'intégration plus dynamique et pluriannuel.

Depuis le lancement du projet, 23 communes ont signé le «Pakt vum Zesummeliewen».

Le «Pakt vum Zesummeliewen» en cinq étapes:

- 1) L'engagement politique par la signature du «Pakt»
- 2) L'état des lieux identifiant les besoins de la commune
- 3) Les ateliers citoyens élaborant des actions favorisant l'intégration
- 4) La mise en place des actions favorisant l'intégration
- 5) L'évaluation du travail effectué et la planification des prochains actes

La mise en œuvre est étroitement accompagnée par une équipe du Département de l'intégration du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, ses partenaires conventionnés ASTI et CEFIS, ainsi que quatre conseillers à l'intégration. Ces derniers mettent à disposition leur expertise et véhiculent les bonnes pratiques entre les communes participantes. D'autres partenaires, en particulier les acteurs locaux, sont appelés à s'investir et à participer à la conception et la mise en œuvre du vivre ensemble sur le territoire de leur commune, voire la région environnante.

Pour illustrer les possibilités de s'impliquer en tant que citoyen dans les différentes étapes du processus, le ministère a élaboré une brochure en quatre langues mise à disposition des communes participantes. Le «Pakt vum Zesummeliewen» est également résumé sur le site du ministère: [Pakt vum Zesummeliewen – ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région // Le gouvernement luxembourgeois.](#)

Pour donner une meilleure visibilité de cette initiative et de l'engagement de la commune, le logo du «Pakt vum Zesummeliewen» est mis à disposition des communes signataires.

Communiqué par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Photo: ©MFAMIGR.